



www.commune-chatte.fr



p. 6-7 SANTÉ - SOCIAL

2025, une année solidaire

p. 10 CULTURE

La médiathèque, 20 ans déjà !

TRAVAUX 4-5

Un nouvel éclairage sur les courts de tennis, un nouveau trottoir dans la Grande Rue, réhabilitation de la salle Alexandre Collenot, petits travaux autour de la salle Vincendon Dumoulin, rénovation de la buvette du stade du Clos, nouveaux stores à la médiathèque municipale.

SANTÉ - SOCIAL 6-7

2025, une année placée sous le signe de la solidarité : Les Chattois mobilisés et généreux, lutte contre les violences faites aux femmes, festivités de fin d'année pour les aînés chattois, Chatte « Ville ambassadrice du don d'organes ».

MAIRIE 8

Recensement de la population 2026
Urbanisme : ce qui change pour vos démarches
Faut-il déneiger devant son habitation ?

INTERCOMMUNALITÉ 8

La Maison des familles

SECOURS 9

Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires
La Sainte-Barbe

ECONOMIE 10

L'espace médical de l'immeuble La Forge s'enrichit d'un cabinet de kinésiothérapie...
DO&KA...une animalerie ouvre ses portes dans la zone commerciale des Gameux.

CULTURE 10

La médiathèque : 20 ans déjà !
Une nouvelle enseignante à l'École Municipale de Musique

ECOLES 11

Les services périscolaires fêtent Noël !
« Au fil du temps »...

JEUNESSE 11-12

La Mission locale « jeunes » SMVIC
Des mobilisations solidaires au Collège Olympe de Gougues
MFR : les Trophées de l'alternance

ASSOCIATIONS 13

Du neuf au Foyer Pour Tous... et au Sou des Ecoles !
Amedeus : des projets pour 2026
Entresol va fêter ses 40 ans
Les activités du comité de jumelage

FESTIVITÉS 14-15

Le 25^e anniversaire de la chorale paroissiale St Luc, le Rallye de la Noix de Grenoble, Le marché de Noël, les illuminations, une fin d'année chargée à l'École Municipale de Musique, les conférences de l'Université Inter-Âges du Dauphiné, la cérémonie des vœux de la municipalité

AGENDA 16**Annuaire santé****PHARMACIE**

FRAISSE Muriel

518 Grande Rue
Tél : 04.76.38.47.50

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

LOPEZ Patricia

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.46.51

Centre de santé SIRCO

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.26.35

INFIRMIERS

Centre de santé SIRCO

Soins infirmiers à domicile
Tél : 04.76.38.26.35

DUMARCHE Valérie

CLIZEL Armelle

JAUNE Maud

21 route de Saint-Antoine
Tél : 04.76.64.09.59

OSTÉOPATHE

SORLIER Romain

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.65.37.08.23

KINÉSITHÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin

ESCOFFIER Laurent

MODENA Julie

PENET Julie

214 place du Champ de Mars
Tél : 04.76.38.24.79

PÉDICURE/PODOLOGUE

HUMBLLOT Emmanuele

650 bis ZI La Gloriette
Tél : 04.76.38.64.72

Commune de CHATTE

ORTHOPHONISTES

BARDIN Justine

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.95.51.89.10

BEZIAU Céline

130 allée de la Gloriette
Tél : 06.78.46.56.03

SOLAZZI Clémence

260 Chemin des Châtaigniers
07.77.34.76.46

PSYCHOLOGUES

BRASSIN Caroline

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.79.84.65.40

DANIEL Pascale

1745 chemin des Ports
Tél : 06.72.95.79.83

PSYCHO-PRATICIENS

DE CHARENTENAY Brice

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.62.12.62.30

ROGAN Manuel

33 place de la République
Tél : 06.43.90.51.84

HYPNO-THERAPEUTE

RICHARD Kristel

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.60.53.71.12

REFLEXOLOGUE

PENARD Valérie

145 allée de Meulot
Tél : 06.50.39.69.30

NATUROPATHE

ROGAN FÉROT Perrine

33 place de la République
Tél : 06.33.10.52.92

VÉTÉRIINAIRE

DECARD Sandra

84 route de St-Antoine
Tél : 06.15.86.66.12

Etat-civil**NAISSANCES**

> MAZZA Kessin né le 07 octobre 2025 à Romans sur Isère, fils de Mendhy MAZZA et Cynthia AMIROUCHE

> MURE Milann né le 18 octobre 2025 à Valence, fils de Grégory MURE et de Noémie SIMON

> GOULOIS Lucas né le 23 novembre 2025 à Voiron, fils de Joffrey GOULOIS et de Justine CHAMBEL

> TECHER Thaïssia née le 22 décembre 2025 à Romans sur Isère, fille de Siegfried TECHER et d'Angélique WEILLAND

> SERVE Anaé née le 26 décembre 2025 à Valence, fille de Hugo SERVE et de Laëtitia GENIN

MARIAGES

> OUKSEL Nadia et TEMINE Kamel le 15 novembre 2025

> REVOL Marjorie et MAYET Lionel le 31 janvier 2026

DÉCÈS

> REY Janine veuve AGERON-BERGER le 23 mai 2025 - 94 ans

> AGERON Roger le 06 octobre 2025 - 94 ans

> BUISSON Gilberte veuve GUIGUET le 16 octobre 2025 - 91 ans

> FOURNIÉS Marie Thérèse veuve QUEIROGA-TEIXEIRA le 18 octobre 2025 - 78 ans

> DELL Daniel le 19 octobre 2025 - 80 ans

> VEYRET Georges le 02 novembre 2025 - 89 ans

> SERVE Antoine le 06 décembre 2025 - 76 ans

> DALLON Josette veuve TROSSAT le 17 décembre 2025 - 92 ans

> CARON Josiane veuve PEREIRA le 18 décembre 2025 - 97 ans

> BETTON Jeanne veuve MANEVAL le 02 janvier 2026 - 93 ans

> TROUILLON veuve FRANCOGLIO Renée le 06 janvier 2026 - 98 ans

> GAY Cindy épouse ROCHER le 06 janvier 2026 - 35 ans

> GERBERT-GAILLARD Simone épouse DORLY le 19 janvier 2026 - 90 ans

> COUTURIER Christiane épouse VÉHIER le 21 janvier 2026 - 88 ans

> BARTHÉLÉMY Marie Odile veuve BOSSAN le 24 janvier 2026 - 91 ans



édito

Cher(e)s Chattois(es),

Alors que s'ouvre l'année 2026, et que se termine le mandat municipal, j'ai toujours plaisir à vous retrouver tous : habitants, agents et acteurs de la commune, en toute simplicité, lorsque nous nous croisons « sur le terrain ».

Je suis attaché, avec mon équipe, à ce que nous répondions le plus fidèlement possible aux besoins des habitants, par un service public de qualité. Dans ce sens, la proximité et le dialogue sont essentiels, afin de se comprendre et de partager les attentes et les contraintes de chacun.

La mairie tente de répondre aux enjeux de la vie quotidienne, c'est pourquoi les agents de la Ville et du CCAS sont là pour vous aider. Ils travaillent pour répondre à vos interrogations, vous satisfaire au mieux, et faire face aux situations difficiles que vous pouvez rencontrer. Vous pouvez compter sur des agents municipaux investis dans nos équipements culturels, sportifs et de jeunesse, sur nos espaces publics, à la mairie... Nous nous appuyons aussi sur les associations car nous savons à quel point leur action est capitale, pour renforcer le lien social.

La solidarité et la cohésion sociale restent nos boussoles. Les travaux importants que nous entreprenons dans les bâtiments et sur l'espace public sont réfléchis pour les usagers, habitants, qui utilisent ces équipements. L'humain est au cœur de nos politiques.

Dans ce sens, nous souhaitons que la commune continue à œuvrer à l'avenir avec les communes voisines et le centre de santé, pour que vous puissiez avoir accès aux soins les plus essentiels, à proximité de votre domicile. C'est un enjeu majeur.

Symboliquement, cette année, Chatte est devenue « Ville ambassadrice du don d'organes », afin de sensibiliser les habitants à sauver des vies ; et les dernières éditions « d'Octobre Rose » et du « Téléthon » (pour ne citer que cela), ont très bien fonctionné, avec une généreuse participation. Cela démontre votre solidarité partagée, « en actes ».

Aussi, en ce début de nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous de continuer de vivre, à Chatte, des moments de bonheur partagés, et de fraternité.

André ROUX, Maire de Chatte

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 30

Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00

Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

(1^{er} et 3^e samedi du mois)

Service Urbanisme

Lundi, mardi, jeudi :

9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 30

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Coordonnées :

MAIRIE DE CHATTE

Tél : 04.76.38.45.30

www.commune-chatte.fr

Commune de Chatte-Isère



Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 450 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

> *Un nouvel éclairage sur les courts de tennis*

La politique d'économie d'énergie engagée par la commune se poursuit. C'est au tour des lampadaires des deux courts de tennis situés au Clos de faire peau neuve.

L'entreprise Bernard a remplacé les 16 lampes halogènes, très énergivores, par 8 projecteurs LED moins gourmands en électricité. Cette nouvelle réalisation va permettre de diminuer encore la facture énergétique de la commune. Le coût de l'opération est de 22 302 € TTC.



> *Réhabilitation de la salle Alexandre Collenot*

Comme annoncé dans le précédent numéro du magazine communal, les Chattois sont tenus au courant de l'évolution du chantier.

Tout d'abord les deux derniers lots, non pourvus, ont été attribués. La cuisine sera équipée par l'entreprise Nouvel Air de Saint-Just de Claix (21 167 € HT) et l'entreprise AMG-Féchoz de Paris installera la scène (297 320 € HT).

Concernant l'avancée des travaux, la phase de déconstruction est aujourd'hui terminée. Les fondations sont reprises et réalisées. L'entreprise Truchet a creusé et bâti le carénage qui accueillera la future scène.

Les arrivées d'eau et d'électricité sont mises en attente, ainsi que le raccordement des eaux usées au réseau du tout à l'égout.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, les nouveaux murs sont plus hauts. Cette réhausse permet de faciliter l'installation des différents réseaux techniques et des nouveaux systèmes de ventilations. L'élévation des premiers murs laisse entrevoir la silhouette de notre future salle des fêtes.

En ce début d'année, après les maçons, les charpentiers sont entrés en action.

Parallèlement, le cabinet d'architecture (Arcane) a présenté les différents matériaux et couleurs qui composeront la décoration et l'aménagement de la future salle.

Les propositions ne sont pas sans rappeler le décor de la mairie actuelle.

Enfin, le crépi des murs extérieurs sera similaire à celui de la Maison des Associations. Les deux bâtiments formeront un ensemble homogène sur le Champ de Mars.



> **Un nouveau trottoir dans la Grande Rue**

Les travaux d'élargissement du trottoir longeant le 283 Grande Rue sont achevés. Ce large trottoir permet de mieux sécuriser la circulation des piétons.

Ce chantier a débuté par l'intervention de l'entreprise de maçonnerie La Chattoise du Bâtiment : démolition du muret existant et reconstruction sur sa nouvelle implantation élargissant ainsi l'espace piétons. Pour finir, l'entreprise a installé la grille sur la nouvelle construction. Ensuite, l'entreprise Geth Alu a posé les couvertines en aluminium sur le dessus du mur.

L'entreprise Serpollet, quant à elle s'est occupée de l'installation d'un lampadaire.

Pour finir, l'entreprise Espaces et Environnement a terminé le chantier par l'étalement de l'enrobé laissant apparaître enfin le nouveau trottoir.

Coût global des travaux : 32 451 €.



> **Petits travaux autour de la salle Vincendon Dumoulin**

Le parterre de galets qui entoure la salle a été refait. Ces massifs datant de la construction de la salle ont subi la dégradation du temps. En effet, le décollement des galets s'est accéléré ces dernières années. Afin de remédier à ces détériorations, la commune a décidé de les remplacer par un béton désactivé (technique pour empêcher la prise du ciment en surface, pour laisser apparaître les granulats et offrir un rendu naturel).

C'est l'entreprise La Chattoise du Bâtiment qui a été chargée de l'opération pour un montant de 12 330 € TTC.



> **Rénovation de la buvette du stade du Clos**



La vieille buvette a fait peau neuve. Ces travaux se sont déroulés de mai à octobre.

Ce bâtiment emblématique du stade nécessitait d'importants travaux de rénovation pour répondre aux normes d'hygiène et de sécurité.

Pour répondre à la demande de financements des travaux, la mairie a alloué une enveloppe budgétaire qui a couvert les frais d'interventions des entreprises suivantes :

Truchet pour la maçonnerie, CARTA pour la plomberie et la pose du carrelage au sol, la société R'Bois pour les menuiseries, l'en-

treprise Bernard pour la mise en place de la nouvelle installation électrique et ERDIK pour les enduits de façade extérieure.

Il est à noter l'intervention d'une équipe de bénévoles de l'USC, qui a réalisé la démolition, l'isolation, la pose de la faïence aux murs et les peintures.

Félicitations à eux, ils contribuent à montrer le dynamisme du club.

Le 7 décembre, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle buvette lors de la traditionnelle vente de boudins, caillettes et saucissons du club. A cette occasion, le président de l'USC a remercié chaleureusement les entreprises et la mairie.

> **Nouveaux stores à la médiathèque municipale**

L'entreprise Fenêtres et Menuiseries Cogne de Saint-Sauveur a procédé au démontage et à l'installation de nouveaux stores dans la médiathèque pour la somme de 11 928 € TTC.



2025, une année placée sous le signe de la solidarité

Plusieurs évènements solidaires, des actions de prévention et de sensibilisation notamment en matière de santé publique ont marqué la fin de l'année 2025. Petit tour d'horizon...

Les Chattois mobilisés et généreux

> Octobre Rose



La 3^e édition d'Octobre Rose a battu tous les records avec plus de 240 participants et 2 500 € reversés à l'association Avancer Ensemble Contre le Cancer (plus du double par rapport à 2024 !). En parallèle de la randonnée nocturne, une déambulation historique s'est déroulée dans le village, animée sur la ligne de départ, par la Batucada de Saint-Marcellin. La communauté professionnelle territoriale de santé avait également répondu présente à l'invitation de la mairie, et tenait un stand de prévention sur le dépistage des cancers. Une soirée caritative pleinement réussie grâce aussi au soutien de plusieurs commerçants locaux.

> Le Téléthon

En décembre, nouvelle mobilisation pour le Téléthon, avec une grande soirée sportive, de jeux et d'animation au gymnase. Le succès était également au rendez-vous puisque la mairie et le CCAS ont récolté 2 100 € pour l'Association Française contre les Myopathies (soit une hausse de plus de 860 € par rapport à l'année précédente !). Un évènement également soutenu par de nombreux commerçants.



Lutte contre les violences faites aux femmes

Il s'agit d'un sujet de société très sensible que nous ne pouvons ignorer.

C'est pourquoi, au nom de la commune, le policier municipal s'est associé à la manifestation du mardi 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, dans la galerie marchande du magasin Leclerc à Chatte. Étaient parties prenantes : les gendarmes de la Brigade de Saint-Marcellin, le policier municipal de Chatte, la Police Municipale de Saint-Marcellin, des assistantes sociales du Département et une psychologue.

Les différents participants ont tenu un stand de sensibilisation et pu échanger sur le sujet avec de nombreuses personnes tout au long de la journée.



Festivités de fin d'année pour les aînés chattois

Comme chaque année, le CCAS et la commune se sont mobilisés pour les aînés à l'approche de Noël.

Le mercredi 10 décembre, ils étaient 178 à participer au traditionnel repas de fin d'année à l'espace Vincendon Dumoulin, confectionné cette année par la Brasserie les 3A (desserts et compléments fournis par d'autres commerçants locaux). Le service était effectué par le personnel communal et ce dans une ambiance festive et conviviale, animée par Musdance et par l'école municipale de musique. Dès le lendemain, avait lieu la distribution des colis pour celles et ceux qui avaient préféré cette attention. Au total, 219 coffrets gourmands préparés par le Palais Fermier ont été distribués.



Chatte « Ville ambassadrice du don d'organes »

Peut-être avez-vous remarqué ce panneau, avec un ruban vert, qui accompagne ceux des entrées de notre village pour lui reconnaître un nouveau statut, celui de :

« **Ville ambassadrice du don d'organes** »

Le 12 novembre 2025, une charte a été signée entre notre commune et le Collectif « Greffe + » qui milite activement en faveur des dons d'organes et qui nous rappellent que, chaque jour, en France, 2 à 3 personnes meurent faute de donneurs.

Par cette charte notre commune s'engage à participer chaque 22 juin aux manifestations nationales de la journée du don d'organes et à soutenir les associations qui militent pour cette noble cause. On pourrait aussi planter un « arbre de vie » en hommage aux donneurs et en remerciements aux familles consentantes.

Pourquoi cet engagement et cette reconnaissance pour Chatte ?

C'est parce qu'un jour, une famille Chattoise avait discuté de ce délicat sujet avec ses enfants encore adolescents et où, à cette occasion, chacun s'était déclaré prêt à donner ses organes en cas de mort subite, accidentelle.

Personne ne se doutait alors que quelques semaines plus tard, Alexandre 18 ans, l'aîné des enfants, malgré les secours d'urgence de ses amis, décèderait d'un accident cardiaque et que ses organes offerts sauveraient trois vies.

C'est pour la mémoire d'Alexandre que la famille a sollicité la commune afin qu'elle s'engage en faveur du don d'organes. Sans hésitation le maire et les élus y ont répondu favorablement d'autant plus que d'autres familles, à Chatte, dans le passé, ont consenti au don des organes de l'un des leurs.

Le 12 novembre, à la cérémonie de signature de la charte entre notre commune et le collectif « Greffe + » les parents d'Alexandre ont plaidé pour que le sujet soit abordé dans toutes les familles comme en témoignent les propos émus de sa maman :

« *Nous avons parlé du don d'organes en famille et savions qu'Alexandre était d'accord mais si nous n'en avions pas eu la certitude, peut-être aurions-nous refusé.*

Il est donc important d'en parler car quand le moment se pré-



sente, c'est toujours urgent, c'est toujours douloureux, c'est toujours imprévu ! Et pourtant après coup, cela donne du sens à ce qui n'en a pas : il n'est pas mort pour rien...

Nous nous sommes aussi dit que si un don d'organe avait pu sauver Alexandre nous aurions aimé trouver un donneur. »

Et, pour tous ceux qui, au moment du décès, pourraient percevoir ces prélèvements comme une agression supplémentaire sur l'être cher qui vient de mourir, le papa d'ajouter :

« *Le donneur est pris en charge et accompagné jusqu'au bout et opéré comme un « vivant », avec la déontologie et la dignité que cela implique : le corps est rendu à la famille avec respect, rien n'est visible. »*

Puisse d'autres parents, d'autres jeunes se sentir concernés par la magnifique leçon de vie donnée par Alexandre et sa famille et aborder sereinement le sujet délicat du don d'organes qui pourrait surprendre chacun d'entre nous à n'importe quel moment.

Pour informations :

- En France, nous sommes tous considérés comme donneur potentiel sauf si nous avons fait savoir notre refus, (mais dans la réalité c'est la famille qui donne son accord).
- En France, le prélèvement ne peut avoir lieu que lorsque la mort cérébrale est confirmée.
- On ne prélève que les organes pour lesquels il y a un receveur.
- L'identité du donneur et celle du receveur ne sont pas communiquées (mais on peut demander des nouvelles des receveurs).
- Il n'y a pas d'âge pour donner ses organes.



Recensement de la population 2026



Comme indiqué dans le dernier numéro du Chatte Magazine, le recensement de la population a lieu en ce début d'année 2026. La date limite pour répondre au questionnaire est le 14 février. Pour cela, suivez simplement les instructions de la notice pour vous recenser en ligne, c'est simple et rapide ! Si le recensement par internet n'est pas possible, l'agent recenseur peut vous remettre des questionnaires papiers et vous aider à les remplir. Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde !



Urbanisme : ce qui change pour vos démarches

Le lien d'accès pour le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme a changé. Vos démarches sont désormais à effectuer via le portail usager suivant :

<https://portail-usager.sirap.com/>

Nouveauté : si vous avez déposé un dossier par voie dématérialisée, vous pouvez à présent transmettre de nouveaux documents par ce biais : déclaration d'ouverture de chantier (DOC), déclaration attestant l'achèvement des travaux (DACT), ainsi que l'ensemble des pièces réglementaires (attestations environnementale, acoustique, etc...).

Faut-il déneiger devant son habitation ?



Petit rappel... A Chatte, un arrêté municipal prévoit que les riverains (locataires, propriétaires ou syndic de copropriété) ont l'obligation de déneiger la portion de la voie publique jouxtant leur parcelle, habitation ou commerce.

Ainsi, ils sont tenus de racler puis balayer la neige sur les trottoirs et bordures jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

S'il n'existe pas de trottoir, cette opération doit s'effectuer sur une largeur de 1,5 mètres, à partir du mur de la façade, de clôture ou de la limite de parcelle et ce jusqu'en bordure de chaussée.

En cas de verglas, il convient également d'épandre du sable ou du sel sur la voie publique, devant son immeuble ou son commerce.

Le non-respect de ces mesures peut entraîner une amende jusqu'à 150 € et en cas d'accident, la victime peut engager la responsabilité des riverains.

intercommunalité

LaMaison Intercommunale desFamilles

Un lieu d'écoute
fixe et itinérant
à proximité de chez vous

Gratuit
Confidentiel
Pour tous
Avec ou sans rendez-vous

Retrouvez-nous du lundi au vendredi

3 rue du Colombier
38160 Saint-Marcellin
04 56 33 30 20

via les permanences dans les communes ou en prenant rendez-vous au 07 64 56 23 58

Toute l'actu, c'est par ici...

isère LE DÉPARTEMENT

ars

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires



L'engagement volontaire des sapeurs-pompiers représente en France 80 % de l'effectif total. Il est essentiel de recruter et de fidéliser les volontaires surtout dans les territoires ruraux en déficit d'engagement.

Être sapeur-pompier volontaire, c'est s'engager au quotidien au service des autres, en parallèle de son travail ou de ses études. Les missions sont très variées : secours d'urgence aux personnes, accident de la circulation, lutte contre les incendies, feu de forêts, risques industriels mais également prévention des risques ...

Agé de 16 ans au moins et de 62 ans au plus, titulaire des droits civiques et en bonne forme physique, vous pouvez vous porter candidat tout au long de l'année auprès de votre caserne de rattachement et ensuite subir les tests de recrutement auprès du CFD à La Côte Saint André. Outre les épreuves classiques de maths et français, sont prévus des tests d'endurance, de claustrophobie et de vertige. Le premier engagement est de 5 ans. Le sapeur-pompier volontaire (SPV) profitera durant toute sa carrière, de forma-



tions initiales, continues et de perfectionnement, lui donnant l'opportunité d'acquérir des compétences.

Chaque SPV doit s'intégrer dans le planning de la caserne afin d'assurer une continuité des secours. Il faut savoir que de nombreuses mesures ont été mises en place pour faciliter l'engagement.

Les sapeurs-pompiers volontaires (hommes et femmes) doivent être disponibles et motivés. L'engagement des Sapeurs-Pompiers Volontaires au sein de nos casernes est le gage du maintien d'un service public de secours aux citoyens ouvert 365 jours/an et qui répond aux urgences 24h/24.

La caserne de Chatte a donc besoin de recruter pour garder un effectif constant et ainsi pouvoir répondre aux sollicitations de plus en plus importantes de la population du secteur.

Pour information, vos sapeurs-pompiers chattois ont réalisé 483 interventions en 2025.

Contact : Chef de caserne de Chatte, lieutenant Laurent Berruyer au 06.47.55.26.46.

E-mail : gs.chatte.chef@sdis38.fr

La Sainte-Barbe

Les sapeurs-pompiers de Chatte se réunissent chaque année au mois de décembre pour leur traditionnelle fête annuelle, au cours de laquelle plusieurs d'entre eux reçoivent un diplôme relatif à leur formation ou bénéficient d'un avancement grade. Deux d'entre eux ont également été médaillés : Tiphaine Lagache s'est vu remettre la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers (échelon bronze) pour 10 ans de service et Sylvain Berthonnet la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers (échelon argent) pour 20 ans de service.

Cette fête est toujours l'occasion de mettre à l'honneur l'engagement de ces valeureux volontaires au service des autres.



> L'espace médical de l'immeuble La Forge s'enrichit d'un cabinet de kinésiologie...

C'est Lola Vial, kinésiologue, qui vient de l'ouvrir et elle explique que la kinésiologie repose sur l'idée que le corps garde en mémoire toutes nos expériences de vie et que grâce aux tests musculaires pratiqués en kinésiologie, il est possible d'identifier les déséquilibres et les stress, parfois inconscients et de trouver les moyens de s'en libérer.

Lola Vial est une enfant du pays, dont la maman, Nathalie, tenait un salon de coiffure dans notre village. Elle a travaillé trois années comme esthéticienne au salon « L'Angeline » avant d'entreprendre une formation de 14 mois en kinésiologie.

Consultations sur rendez-vous les jeudi, vendredi et samedi au 06.74.07.86.45.



> DO&KA....une animalerie ouvre ses portes dans la zone commerciale des Gameux

Cette chaîne de magasins spécialisés dans les fournitures pour le monde animal installe à Chatte son premier magasin en Isère. Géraldine et Patrice Molina sont à la tête de cette surface de 300 m² et vous proposent tout le nécessaire au bien-être de nos compagnons : chiens, chats, oiseaux, poissons, basse-cour, petits mammifères ...etc. Outre tout le matériel et la nourriture pour nos amis les bêtes vous pourrez obtenir des conseils et des renseignements, profiter d'un « Toutou bar », d'un espace bien-être et aussi, bientôt d'un service de toilettage.

Les heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 19h.

Tél. : 04.23.26.01.38 - E-mail : chatte@doetka.fr

culture

La médiathèque : 20 ans déjà !



Ouverte depuis le mois de février 2006, la médiathèque fait partie du réseau Pass'thèque (réseau des 15 médiathèques de l'intercommunalité) et connaît un vif succès, avec un nombre d'adhérents passé de 80 à 700 abonnés.

Dans le cadre de ce 20^e anniversaire, Sandrine Margaillan, cheffe d'orchestre des réjouissances, soutenue par toute son équipe et entourée des talents chattois, va proposer plusieurs événements durant toute l'année, des moments d'échanges et de convivialité, avec comme point d'orgue, une cérémonie officielle le 28 mars prochain.

D'ici fin mars donc, un concert, un spectacle de clown, un club robot, des ateliers d'illustration jeunesse, un spectacle d'improvisation et une exposition photo « de page en page sur le quotidien de la médiathèque ». A partir d'avril, d'autres événements animeront cette année particulière : de la musique, des conférences, des spectacles, des expositions, des contes... Retrouvez toutes les dates en page Agenda !



Une nouvelle enseignante à l'École Municipale de Musique

Arrivé en septembre 2009 en tant que professeur de batterie, Franck Abisset a fait valoir ses droits à la retraite en septembre dernier. Il a été remplacé par Célia Bertin, en place donc depuis septembre 2025. Célia est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), musicienne enseignante en batterie.

Les services périscolaires fêtent Noël !

Comme chaque année, les équipes de la cantine et de la garderie périscolaire se sont mobilisées à l'approche de Noël : Menu de fêtes, distribution de papillotes et visite du Père Noël !



« Au fil du temps »...

C'est une rencontre intergénérationnelle très enrichissante et chargée d'émotion qui s'est déroulée entre la classe de CE1 de Nathalie Isérable et des résidents de l'EHPAD « le Clos Fleuri ».

Les élèves ont rendu visite à leurs aînés pour les interroger sur l'école d'autrefois, après un travail de préparation d'un questionnaire en classe. Les résidents ont raconté avec beaucoup d'enthousiasme leurs souvenirs d'écolier.

Lors de cette visite, ils ont également fabriqué ensemble un sous-main, composé de photos.

Ce bel échange intergénérationnel devrait se poursuivre par un prochain atelier crêpes et une visite de l'école !



jeunesse

SUIVEZ-NOUS
SUR LES
RESEAUX

Facebook



Instagram



Linkedin



Mission Locale "Jeunes"
Saint-Marcellin Vercors Isère
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

2005-2020
LABELLISÉE !
INNOVÉE POUR ET AVEC
LES JEUNES

Pour les Jeunes Tu as entre 16 et 25 ans

La Mission Locale peut t'accompagner sur les thématiques suivantes :



L'équipe de la Mission locale vous propose un accompagnement individualisé et personnalisé avec de nombreuses offres de services :

- aide sur la construction et la réalisation de votre projet professionnel,
- appui sur vos démarches d'accès à la formation, de recherche d'emploi avec mise à disposition d'offres d'emploi, de stages d'immersion en entreprise et même de service civique,
- Aide dans vos différentes démarches d'accès à l'autonomie : santé, logement, mobilité, citoyenneté, ...



Un appui pour les employeurs

des conseils
en recrutement
la sélection
des candidats
la promotion
de vos métiers



partenaire de
vostres recrutements

Analyse de
vos besoins

Conseil en
recrutement

Sécurisation des
recrutements

NOS ATOUTS

- Dépôt et diffusion d'offres
- Présélection des candidatures
- Recrutements individuel, collectif et jobdating
- Informations sur les aides à l'embauche
- Conseils et accompagnement sur l'alternance
- Découverte métiers et visite entreprise
- Stages

Vous voulez nous rejoindre ?



04 76 38 83 42

contact@mlj-smv.fr

Maison de l'intercommunalité
7 rue du Colombier
CS 20063
38162 SAINT-MARCELLIN cedex

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Des mobilisations solidaires au Collège Olympe de Gougues...

... pour la lutte contre le cancer du sein

Dans le cadre d'Octobre Rose, le Collège Olympe de Gougues s'est mobilisé pour une cause qui nous concerne tous.

Avec l'aide des élèves et des membres de l'équipe éducative, une vente solidaire de « tradichocs » (pains au chocolat) a été organisée au sein de l'établissement. Cette initiative a permis non seulement de partager un moment convivial, mais surtout de récolter des fonds au profit de l'association AVECC (AVancer Ensemble Contre le Cancer).

Parallèlement, une collecte de dons a également été mise en place pour permettre à chacun, selon ses moyens, de participer à cette action solidaire.

... au profit des Restos du Cœur

Du 1er au 12 décembre, les collégiens se sont mobilisés pour la collecte de jeux, livres, puzzles et peluches, organisée par le Conseil de la Vie Collégienne (CVC), à destination des Restos du Cœur. Merci aux élèves et aux parents pour leur générosité, et également à l'équipe de la Vie Scolaire d'avoir organisé ce bel élan de solidarité.



MFR : les Trophées de l'alternance

Les treize Maisons Familiales Rurales de l'Isère ont célébré, jeudi 27 novembre, leur traditionnelle remise des Trophées de l'alternance ; un rendez-vous devenu incontournable pour valoriser les jeunes en formation et les partenaires locaux qui les accompagnent. Cette année, elle a eu lieu à la salle Vincendon Dumoulin à Chatte.

La MFR de Chatte a mis à l'honneur la Ferme de Rossat, partenaire fidèle et acteur essentiel de la formation agricole sur le territoire. Les deux cousins associés, Olivier et Raphaël Gaillard, ont reçu leur Trophée des mains du Conseiller Régional Jean-Claude Darlet, en présence du Maire de Chatte, André Roux.

Le directeur de la MFR, Philippe Agier, a salué « un engagement exemplaire » et rappelé l'importance des exploitations locales dans la réussite de l'alternance. Les stagiaires y découvrent un métier exigeant, fondé sur la transmission, l'éthique et des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Placée sous le parrainage de l'internationale de rugby Léa Champon, la soirée a également récompensé plusieurs jeunes dont les parcours illustrent la force du modèle MFR. Pour la fédération départementale, l'alternance reste un levier majeur de réussite et d'épanouissement pour les élèves du territoire.

Du neuf au Foyer Pour Tous



Le bureau a connu des changements en cette année 2025. Le poste de président est désormais tenu par Oswald Petit, celui de secrétaire par Sarah Pillet et enfin celui de trésorier par Daniel Buisson (de droite à gauche sur la photo).

Il est toujours intéressant et utile de rappeler les différentes sections qui composent le Foyer Pour Tous. Elles sont au nombre de huit à savoir : l'aquarelle, le badminton, la couture, la danse de société, l'escalade, la gymnastique avec six cours différents, le tennis de table et enfin le yoga. Soit un total de 510 adhérents !

...et au Sou des Ecoles !

Un nouveau bureau a également été élu au sou des écoles, l'association des parents d'élèves dont le but est le financement de projets dans le cadre scolaire.

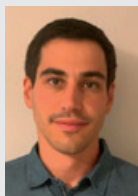
Le président est Grégoire Roussely, la vice-présidente, Hélène Roussely, le trésorier, Benjamin Gagna, la vice-trésorière, Clémence Monnet, la secrétaire, Claire Petit et la vice-secrétaire, Marie Le Guen.



Grégoire Roussely



Claire Petit



Benjamin Gagna

Entresol va fêter ses 40 ans

Le bureau du célèbre chœur d'hommes chattois a connu des changements en ce début d'année 2026.

Le président est désormais Jean Falcoz, le trésorier, Christian Hostache et le secrétaire, Michel Catel.

Cette année sera marquée par l'anniversaire des 40 ans d'Entresol, avec un événement prévu les 13 et 14 juin 2026.



Jean Falcoz



Michel Catel



Christian Hostache

Amede'us : des projets pour 2026



L'association patrimoniale de Chatte, avec à présent à sa tête une gestion collégiale composée de Micheline Revet, Elisabeth Noblot et Danielle Truchet, travaille à l'élaboration de plusieurs projets :

- Organisation d'un concours de photos de la Chapelle Sainte-Philomène, qui seront présentées lors d'une exposition durant les Journées du Patrimoine,

- Préparation d'une exposition sur Alexandre Collenot,
- Organisation d'une fête médiévale sur l'esplanade du Château des Pauvres durant l'été.

L'association lance un appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient apporter leur aide pour l'organisation de ces événements. Contact Amede'us, tél. : 06.77.76.65.13.



Les activités du comité de jumelage



Après l'accueil d'une délégation de Brettheim au mois d'octobre, un voyage en Allemagne sera organisé au printemps.

Le comité de jumelage se mobilisera tout au long de l'année 2026 pour organiser un voyage du 6 au 9 mai 2027 à Brettheim. Ce projet, fruit d'une collaboration étroite entre les villes jumelles, vise à renforcer les liens d'amitié entre les habitants et permet de découvrir d'autres cultures.

Des échanges variés et enrichissants

Le comité de jumelage n'est pas le seul acteur à promouvoir les rencontres interculturelles. D'autres associations chattoises comme l'USC, l'Harmonie, Entresol, l'amicale des boules, l'AFR avec le projet jeune organisent régulièrement des activités favorisant les échanges entre Chatte, Roncone et Brettheim. Au fil des ans, des liens solides se sont instaurés grâce aux échanges entre les familles.

Apprendre l'allemand

Pour faciliter les échanges et rendre les rencontres encore plus enrichissantes, le comité de jumelage propose des cours d'allemand adaptés aux adultes. Ces ateliers linguistiques, animés par un professeur permettent aux participants de progresser à leur rythme. Tous les deux ans, une rencontre spéciale est organisée pour mettre en pratique les apprentissages, dans une ambiance conviviale.

Des soirées cinéma

Le comité de jumelage organise également des soirées cinéma ouvertes à tous. Au programme : des films allemands ou italiens, sous-titrés en français, pour découvrir ou redécouvrir des œuvres marquantes, des comédies, des drames ou des documentaires. Ces projections sont souvent suivies de débats ou d'échanges informels, permettant au public de discuter des thèmes abordés et de partager leurs impressions.

Une association ouverte à tous

Le comité de jumelage est accessible à tous : petits ou grands, seuls ou en famille. Alors si vous souhaitez vous engager au sein du comité de jumelage ou simplement y adhérer, l'association vous donne rendez-vous pour son assemblée générale le mercredi 1^{er} avril 2026 à 20h00 à la Maison des Associations.

Festivités

> 25^e anniversaire de la chorale paroissiale St Luc

Dimanche 19 octobre, une assemblée nombreuse était réunie à l'église de Chatte pour fêter les 25 ans de la chorale paroissiale St Luc.



> Rallye de la Noix de Grenoble

Les 24 et 25 octobre derniers, se déroulait la 20^e édition du Rallye de la Noix de Grenoble, événement sportif incontournable dans la région. Malgré une météo pluvieuse, le public a suivi très nombreux la compétition, remportée une nouvelle fois par Jean-Marie Cuoq et Eric Vallon, suivis par les locaux, Alexandre Berard et Loïc Milesi, réalisant ainsi une très belle performance.

Fabrice Bect et Arnaud Michal complétaient le podium.



> Marché de Noël

Cette nouvelle édition du marché de Noël, organisée par le comité des fêtes avec le soutien de la mairie, s'est déroulée le dernier dimanche de novembre. Cette année encore, l'événement a remporté un franc succès, avec de nombreux exposants et diverses animations. Points d'orgue de l'événement : la magnifique parade de Noël et le feu d'artifice en clôture !



> Illuminations

A l'occasion des fêtes de fin d'année, notre commune se pare toujours de très belles illuminations. La nouvelle décoration installée à côté de la mairie a sans conteste apporté un peu plus de magie !



> Fin d'année chargée à l'École Municipale de Musique



Sur cette fin d'année 2025, les élèves de l'École Municipale de Musique ou son Jazz band ont participé à plusieurs animations : Marché de Noël fin novembre, Téléthon le 05 décembre au soir, repas des anciens le 10 décembre, au multi-accueil le 11 décembre et à la médiathèque le 12 décembre.



> Conférences de l'Université Inter-Âges du Dauphiné

Le 18 décembre dernier, une conférence très intéressante de Bruno Vincent a présenté l'évolution des systèmes de santé mondiaux. Son expérience de directeur d'hôpital a permis de mieux en comprendre les enjeux. Plus d'une trentaine de personnes ont assisté à cette conférence à la Maison des Associations.

Jeudi 22 janvier, l'UIAD a proposé une autre conférence, présentée par Thierry Grand et dont le thème était les lacs de montagnes ; leur constitution, leur évolution et la flore qui les entoure, autant de sujets abordés qui ont capté l'attention du public présent.



Bruno Vincent est intervenu sur les systèmes de santé.

> Cérémonie des vœux de la municipalité

Temps fort du début de l'année, la cérémonie des vœux du Maire et de la municipalité a réuni plus de 400 personnes à l'espace Vincendon Dumoulin le vendredi 16 janvier. Les discours des élus et les diaporamas photos se sont succédés, avant que la soirée ne se poursuive autour d'un apéritif dynamique.



2026

Agenda

Jeudi 19 et vendredi 20 février 2026

SPECTACLE DE PAPAGALLI

« **CONTES DU DAUPHINÉ** »

20h30 - Espace Vincendon Dumoulin

Tarif : 25 € (bénéfices reversés aux Restos du cœur et Avancer ensemble contre le cancer)

Samedi 21 février 2026

APÉRO-DINATOIRE DANSANT

avec un sosie de Michel Sardou

organisé par les Dugomier

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Samedi 28 février 2026

APÉRO-CONCERT

ORGANISÉ PAR L'ACO

19h00 - Espace Vincendon Dumoulin

avec les groupes : JeanBlanc

et Les Crazy Chicks - DJ XS Animation

Buvette et restauration sur place

Tarifs : 10 € / 5 € (12-17 ans) / gratuit

pour les - de 12 ans

Renseignements et billetterie :

aconattriassoconnect.com

Mardi 03 mars 2026

« **COMMENT J'AI SAUVÉ DES VIES** »

CONFÉRENCE SUR LE DON D'ORGANES

Diffusion d'un court-métrage,

échanges questions-réponses avec

des professionnels de santé...

20h00 - Maison des Associations

Ouverte à tous - Entrée libre

Mercredi 04 mars 2026

Mercredi 11 mars 2026

ATELIERS D'ILLUSTRATION

AVEC ELODIE PERROTIN

autour de son livre « Les gens, les gens »

14h00 - Médiathèque

Pour les 7-11 ans / Sur inscription

Vendredi 06 mars 2026

DON DU SANG

de 15h30 à 19h00

Maison des Associations

Samedi 07 mars 2026

OPÉRATION

« **J'AIME LA NATURE PROPRE** »

organisée par l'ACCA

Faites la chasse aux déchets !

RDV à 7h00 au local de l'association,

135 rue de l'église

Samedi 07 et dimanche 08 mars 2026

SALON DE LA FEMME ET DE LA BEAUTÉ

organisé par l'association Tintamart

Sam. : 10h00-19h00

Dim. : 10h00-18h00

Espace Vincendon Dumoulin

Entrée libre

Dimanche 15 et

dimanche 22 mars 2026

ELECTIONS MUNICIPALES

En raison des travaux à la salle

Collenot : **Bureaux de vote à la Maison des Associations.**

Vendredi 20 mars 2026

SPECTACLE DE

THÉÂTRE D'IMPRO

par Julie Fontana et Ludovic Lecordier.

La médiathèque devient le théâtre

de tous les possibles...

19h00 - Médiathèque

Tout public, sans réservation

Samedi 28 mars 2026

INAUGURATION DE

L'EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

DE PHILIPPE RINJONNEAU

« De page en page sur le quotidien

de la médiathèque »

10h30 - Médiathèque

Samedi 28 mars 2026

FÊTE DE LA BIÈRE

ORGANISÉE PAR L'USC

à partir de 19h00

Espace Vincendon Dumoulin

Entrée : 5 € /

Gratuit pour les - de 12 ans

Réservations : 07.49.07.03.42

Mercredi 25 mars 2026

CONCOURS DE COINCHE-PÉTANQUE

organisé par le Club de l'Âge d'Or

14h00 - Salle des fêtes de

St-Appolinard

Dimanche 29 mars 2026

APRÈS-MIDI « THÉÂTRE »

AVEC LA BARTIFELLE

organisé par le Club de l'Âge d'Or

15h00 - Salle des fêtes de

St-Appolinard

Mercredi 1er avril 2026

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ

DE JUMELAGE

20h00 - Maison des Associations

Samedi 04 avril 2026

CONCERT DU GROUPE MASCARA

organisé par le CPSG

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Dimanche 12 avril 2026

14^e ÉDITION DU TRIATHLON

DU PAYS DE SAINT-MARCELLIN

Samedi 25 et dimanche 26 avril 2026

SALON DU BIEN-ÊTRE

organisé par l'association Tintamart

Sam. : 9h00-19h00

Dim. : 9h00-18h00

Espace Vincendon Dumoulin

Entrée libre

Samedi 25 avril 2026

CONCERT DU DUO GOLDWOMEN

organisé par le Club de l'Âge d'Or

20h00 - Salle des fêtes de

St-Appolinard

Jeudi 30 avril 2026

CONFÉRENCE DE L'UIAD

« **LES MALGRÉ NOUS** »

18h30 - Maison des Associations

Gratuit pour les adhérents / 5 € pour

les extérieurs

Vendredi 08 mai 2026

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA

VICTOIRE DU 8 MAI 1945

11h00 - Monument aux Morts

Samedi 30 mai 2026

CONCERT ANNUEL DE L'HARMONIE

DE CHATTE

Entresol en 2^e partie

20h30 - Espace Vincendon Dumoulin

Du mardi 02 au mardi 30 juin 2026

EXPOSITION D'AQUARELLES

de la section aquarelliste

du Foyer pour tous de Chatte

à la Médiathèque

(visible aux heures d'ouvertures)

Samedi 13 juin 2026

GALA DU CLUB DE DANSE

20h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Mardi 16 juin 2026

DON DU SANG

de 15h30 à 19h00

Maison des Associations

Vendredi 19 juin 2026

SOIRÉE GUINGUETTE

avec Kinkin, des Barbarins Fourchus

pour la présentation de son spectacle

« Accordeon's not dead »

19h00 - Médiathèque

Tout public, sans réservation

Dimanche 21 juin 2026

FÊTE DE LA MUSIQUE

Animations, concerts...

avec en soirée les groupes FEAT THE

SUN et DAVY SNATIAGO

Buvette et petite restauration sur place

Place du Champ de Mars - Entrée libre

Dimanche 28 juin 2026

76^e FÊTE D'ÉTÉ ORGANISÉE PAR

L'A.E.P. DE CHATTE

Espace Vincendon Dumoulin